

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	13 ^{ème}
Nom de site	12_LAGROUA_WEILL_75013	Numéro	75113_061_03
Adresse du site	12, rue Marie-Andrée Lagroua Weill Hallé	Hauteur	R+12 (36,10 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des trois antennes 5G.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Deux autres opérateurs présents sur le site BT et OF (10°, 150° et 245°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/07/2017
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/12/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/02/2021
Historique et contexte	Mise en service des trois antennes 5G utilisées lors de l'expérimentation Site expérimental 5G (autorisation ARCEP)

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 10°, 100° et 210°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 10° < 2V/m ; 100° < 3V/m ; 210° < 3V/m 5G : 10° < 2V/m ; 100° < 3V/m ; 210° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	38,30 m		

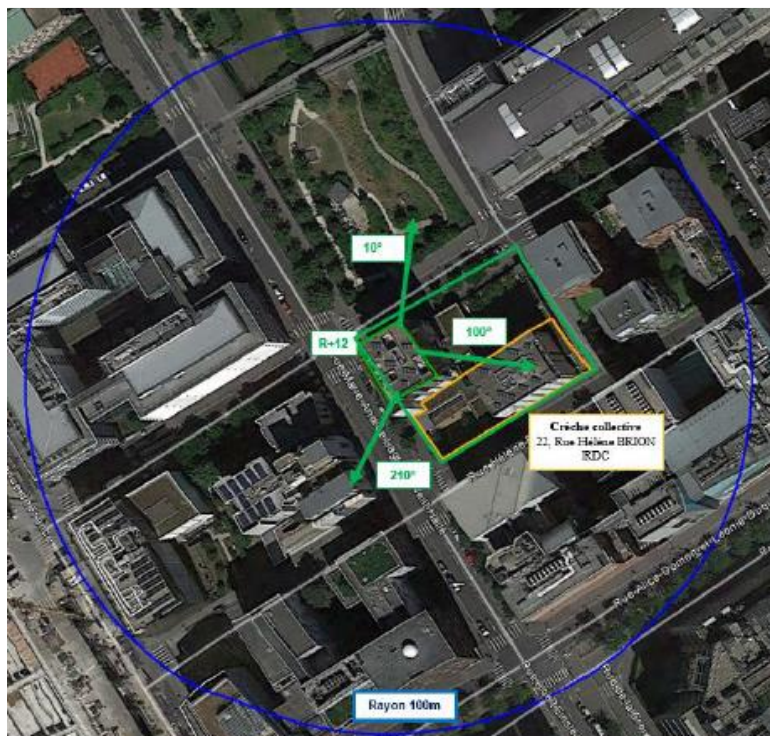
Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 6 antennes panneaux existantes azimut 10°, 100° et 210° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 3 antennes panneaux en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Le remplacement des 3 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

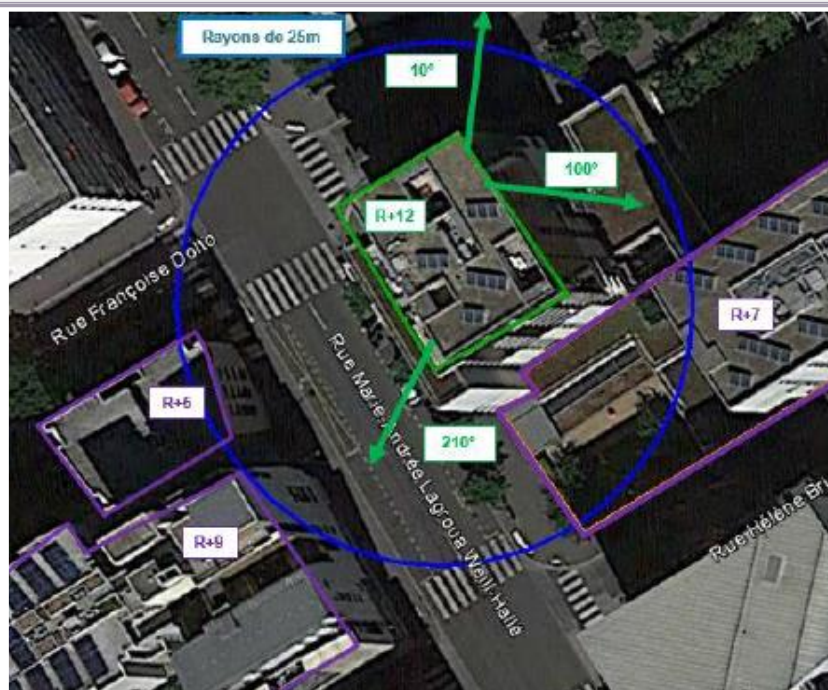


Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Collective	22, Rue Hélène BRION 75013 PARIS	RDC	NON	En bas de l'immeuble	< 1 V/m soit 0,02 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



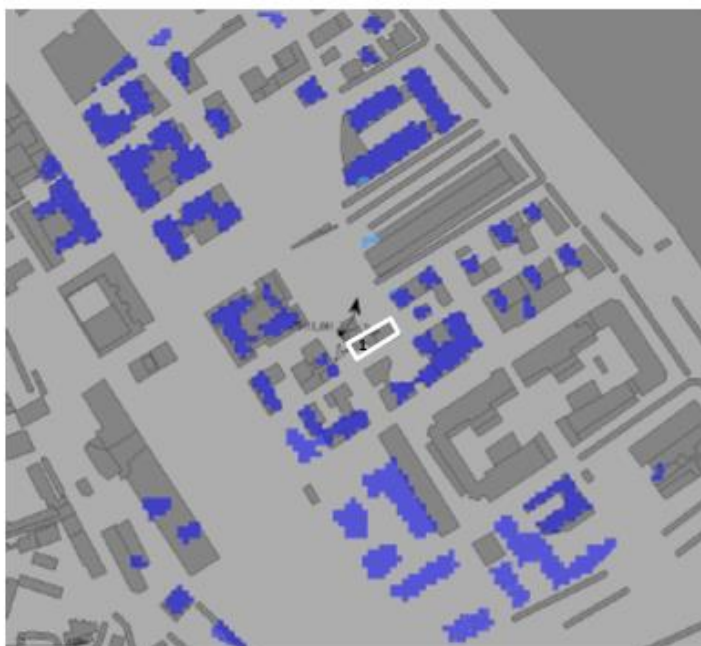
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 10°	Azimut 100°	Azimut 210°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	29 m	32 m	28 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 29 m.



Légende



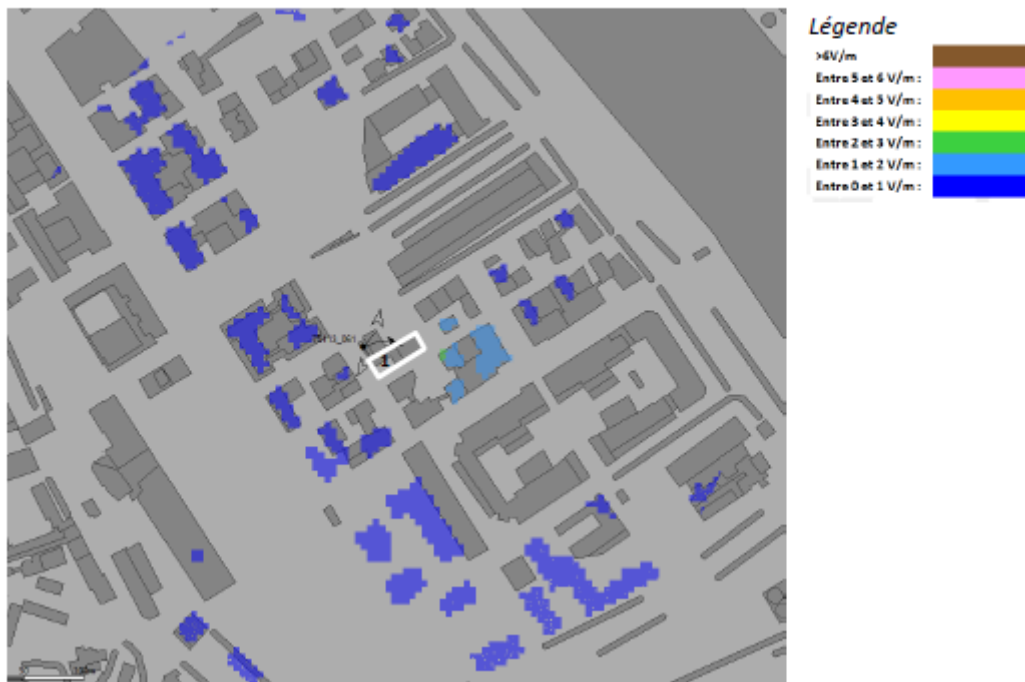
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 27 m.



Légende



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 31 m.



	Azimut 10°	Azimut 100°	Azimut 210°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	29 m	31 m	27 m

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimet 10°



Azimet 100°



Azimet 210°

